

Dieu sait quand aurait fini la comédie, si l'on n'avait aperçu au loin la jardinière du père Trinquet avec sa femme et son domestique dessus.

La pauvre femme s'arracha les cheveux en voyant l'état de son mari et en songeant à la honte qui en rejallirait sur lui et sur elle. Ah ! si elle avait pu accrocher quelqu'un de ces friponneaux, comme elle leur aurait frotté les oreilles. En vérité, ils étaient allés trop loin. Mais en un clin d'œil ils s'éparpillèrent dans les prés, dans les champs, sautant les haies et les barrières comme une troupe de biches à la vue du chasseur.

La malheureuse Carmèle n'eut donc rien de mieux à faire qu'à ramasser son paquet de mari et à le jeter sur la charette comme un cadavre dont il avait la lourdeur et l'insensibilité. Elle le couvrit de fougères, étendit son tablier par dessus, et retourna à la maison, en traduisant sa mauvaise humeur par des coups de bâton sur le dos de l'âne qui traînait l'équipage.

(A continuer.)

CONDITIONS.

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement qui n'est que D'UN ECU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur à St. Jean Chrysostôme.

Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard, marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimouski, M. l'abbé J. Gagné, du Séminaire de cette localité, nous rendra les mêmes services.

Imprimé par LEGER BROUSSEAU, Québec.